

# PRIX DU PATRIMOINE NATUREL

Communiqué de presse

## « Prix du Patrimoine Naturel » 2023 : La Fondation Etrillard distingue l'Écolieu du Plan du Pont dans le Var

Paris, le 14 septembre 2023 - La Fondation Etrillard a fait de la préservation du patrimoine naturel, l'une de ses priorités. Depuis 3 ans, elle soutient la réhabilitation d'espaces naturels, publics ou privés, au travers de son prix, récemment renommé « Prix du Patrimoine Naturel » (précédemment « Prix du Patrimoine Paysager et Écologique »). Le lauréat de l'édition 2023, placée sous le signe de l'audace, est l'Écolieu du Plan du Pont, association Loi 1901 située à Hyères. Le jury a souhaité récompenser un projet qui redonne vie à d'anciennes terres agricoles pour en faire un espace collectif, porteur de sens pour la planète et les Hommes.

### Un prix pour préserver et développer des espaces naturels existants

Le Prix du Patrimoine Naturel de la Fondation Etrillard est né de la volonté de préservation et de développement des espaces naturels existants. Il valorise l'idée que la nature, comme l'art ou l'architecture, constitue une part entière du patrimoine collectif, qui doit être protégée, enrichie et transmise.

Au travers de ce prix, la Fondation Etrillard soutient ainsi financièrement des projets ambitieux et innovants, qui visent à réhabiliter des sites délaissés ou en voie de transition écologique. D'une dotation de 30 000 CHF, il permet ainsi au lauréat de poursuivre son projet au bénéfice de l'Homme et de la planète, dans un contexte d'urgence écologique. Le Prix se décline également au travers d'un « Coup de Cœur du Jury », qui peut être décerné à un candidat à fort potentiel que le jury voudrait également soutenir. Ce candidat pourra alors bénéficier de 2 jours de conseils prodigués par les partenaires de la Fondation Etrillard, selon les besoins de son projet.

### Un prix pour étendre les bonnes pratiques culturelles

Cette nouvelle édition a récompensé un projet ambitieux qui couvre 10 hectares sur la plaine du Plan du Pont dans le Var. Autrefois importante zone de production fruitière pour la consommation locale, ces terres étaient à l'abandon depuis le milieu des années 1990. En 2020, un collectif a choisi de les réhabiliter. Elles retrouvent aujourd'hui une utilité agricole et solidaire. Ainsi, l'Écolieu du Plan du Pont se présente comme une oasis féconde et durable, imitant les écosystèmes naturels pour produire localement une alimentation de qualité, tout en favorisant une reconexion à la nature et le renforcement du lien social.

Un engagement auquel le jury, a été particulièrement sensible, comme le rappelle Églantine Petit, Fondatrice du « Prix du Patrimoine Naturel » : « *Nous avons à cœur de soutenir et d'encourager les initiatives qui visent à restaurer des espaces naturels en y intégrant beaucoup de sens. C'est le cas de l'Écolieu du Plan du Pont, qui non seulement réhabilite des terres abandonnées, mais développe autour d'elles un écosystème solidaire, vertueux et durable* ».

# PRIX DU PATRIMOINE NATUREL



## Communiqué de presse

La dotation du Prix de la Fondation Etrillard, va venir alimenter le nouveau projet de l'association : le développement d'un verger collectif attendant au jardin. Destiné à fournir une alimentation saine et variée à des personnes qui n'y ont pas forcément accès, ce verger sera cultivé en agroforesterie et élevage. L'objectif est de maximiser la biodiversité en évitant la monoculture, afin de limiter les risques de ravages parasites, tout en étant plus respectueux des sols. Sur 3,3 hectares, ce verger accueillera, en plus de 1 000 arbres fruitiers plantés à terme, une bergerie, un rucher, un poulailler, une oliveraie et une cuisine-laboratoire reconstituant ainsi un écosystème vertueux et pédagogique pour la population locale. « *Le Prix du Patrimoine Naturel, au-delà de nous encourager en saluant notre action, va nous permettre de poursuivre les efforts engagés et de les renforcer. C'est une chance et un honneur d'avoir été distingués.* », conclut Jean-Ronan Le Pen, porte-parole de l'Écolieu.

### **À propos de la Fondation Etrillard :**

Créée en 2015, la Fondation Etrillard entend encourager toutes initiatives caritatives et culturelles réconciliant la culture et la tradition européenne avec le monde contemporain. Elle met en lumière la pertinence et l'héritage culturel européen dans le monde contemporain en participant à la préservation de sites d'exception, en encourageant la transmission des connaissances et en soutenant la redécouverte culturelle, favorisant ainsi la créativité et l'audace au service de l'émotion et du partage. De droit Suisse, la Fondation est régie par un conseil franco-suisse composé de la famille et de personnalités.

### **Contact presse**

Sandra Laberenne – [slaberenne@meiji-communication.com](mailto:slaberenne@meiji-communication.com) - 06 43 19 13 88